



## Des solutions pour Bruxelles

2010/15  
02, 09 | 2010



Il était tellement prévisible que les négociations allaient tomber dans l'impasse au moment où le « problème » de Bruxelles serait abordé. Dans ce pays, il n'y a aucune solution sur mesure à la problématique institutionnelle et une des plus importantes raisons à cela, c'est notre capitale. Rien que sur le point de départ, nos politiques ne parviennent déjà pas à se mettre d'accord. Bruxelles est-elle aujourd'hui sous-financée ou bien reçoit-elle justement trop de chèques (blancs dans certains cas) ?

**Tableau 1: Recettes de la Region Bruxelles Capital (2008)**

<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>2611487</b>	<b>100,00%</b>
Transferts en provenance du Pouvoir fédéral	945551	36,21%
Dotation IPP (y compris intervention de solidarité)	834737	31,96%
Droit de tirage sur le MET	42545	1,63%
Mainmorte	29027	1,11%
Fonds pour l'entretien d'espaces verts	2772	0,11%
Moyens pour compétences issues de Lambermont	3441	0,13%
Moyens aux communes avec échevin flamand	31413	1,20%
Versement destinés à promouvoir le rôle international et la fonction de capital de Bruxelles	0	0,00%
Recettes relatives à l'économie sociale ou plurielle	1599	0,06%
Egalité des chances	17	0,00%
Impôts régionaux et taxes perçues par la RBC	1305981	50,01%

Impôts régionaux	1198563	45,90%
Taxes perçues par la RBC	107418	4,11%
Recettes sur Fonds organiques	197672	7,57%
Fonds pour la gestion de la dette	173526	6,64%
Autres Fonds	24146	0,92%
Transfert en provenance de l'Agglo	140886	5,39%
Recette en provenance de la SLRB	5000	0,19%
Recettes en provenance de l'UE	11013	0,42%
Autres recettes	5384	0,21%

Bron: begroting, CERPE

En tout cas, rien ne peut être réalisé sans argent, et ce même à Bruxelles. La Région de Bruxelles-Capitale est une petite région confrontée à d'importants coûts de gestion qui sont fixes et difficilement compressibles et qui sont, par habitant, plus élevés que dans les autres régions. En outre, les dépenses communautaires à Bruxelles sont aussi répercutées sur la région, en plus des inévitables dépenses communales. La réalité devient encore plus difficile lorsque l'on tient compte du fait que la région de Bruxelles et les communes bruxelloises fonctionnent comme des vases communicants sur le plan budgétaire. Les dépenses supplémentaires en matière d'enseignement, de soins de santé, mais aussi de justice et de police ne sont pas du tout fictives pour tous ceux qui sont familiers avec le contexte de capitale dans lequel se trouve Bruxelles. Il est politiquement correct aujourd'hui de se focaliser surtout sur le manque de responsabilisation des communautés et des régions, mais souvent, nous ne voyons pas qu'il existe d'importants mécanismes de financement régional qui peuvent conduire à des dépenses excessives.

**Tableau 2: Dépenses de la Région Bruxelles Capital (2008)**

<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>2616324</b>	<b>100,00%</b>
Conseil de la Région de Bruxelles	32697	1,25%
Cabinets ministériels	49743	1,90%
Dépenses générales de l'Administration	392579	15,00%
Développement économique	77050	2,94%
Equipements et déplacements	616885	23,58%
Emploi	205114	7,84%
Pouvoirs locaux	379018	14,49%
Logement	107621	4,11%
Aménagement du territoire	70588	2,70%
Monuments et sites	18955	0,72%

Environnement politique de l'eau et propreté publique	183098	7,00%
Politique de l'énergie	21451	0,82%
Coordination de la politique du Gouvernement relations extérieures et initiatives communes	14256	0,54%
Dettes régionale	366152	13,99%
Recherche non économique	3726	0,14%
Technologie de l'information et des communications	34142	1,30%
Régie foncière de la RBC	36335	1,39%
Fonds structurels européens	6913	0,26%

Bron: begroting, CERPE

D'un autre côté, Bruxelles est privée d'importants revenus. En effet, les institutions internationales à Bruxelles sont exemptées de précompte immobilier (la dite « main-morte ») et Bruxelles ne reçoit pas non plus les impôts des personnes prélevés sur le revenu des fonctionnaires internationaux. Une part de l'impôt des personnes est attribuée aux régions sur base du lieu de résidence et non du lieu de travail ce qui a évidemment de fortes implications vu les centaines de milliers de navetteurs qui viennent travailler chaque jour à Bruxelles mais qui ne paient aucune taxe à ce niveau. A l'inverse, opter pour le lieu de travail plutôt que pour le lieu de résidence comme critère pour attribuer les recettes issues de l'impôt des personnes pourrait générer 1,3 milliards d'euros pour Bruxelles. Des études ont été réalisées entre autres par la Banque nationale, au sujet des transferts d'argent bruxellois et la seule vraie conclusion à ce sujet est que nous ne savons pas encore répondre à la question de savoir si Bruxelles est sous-financée. Cela dépend de la façon dont on tient compte de certaines choses.

En ce moment, on parle surtout de la Région de Bruxelles-Capitale et de sa capacité à rembourser sa dette. Entre la fin de 2007 et la fin de 2009, celle-ci est passée de 1,4 milliards à 2,1 milliards d'euros. Notre pays n'est pas une île malgré que ces derniers mois, nous nous sommes beaucoup centrés sur nous-mêmes. Les non-initiés commencent aussi à se demander ce que seront les conséquences de tout ce travail de rafistolage relatif à la réorganisation de l'Etat. Pour le détenteur d'une obligation sur laquelle il est mentionné que la Région de Bruxelles-Capital se porte garante pour le remboursement, il est important d'avoir une idée de la capacité de ces pouvoirs publics à pouvoir le faire effectivement. Ainsi au cours de ces dernières années, le développement favorable des droits d'enregistrement fut pour Bruxelles une des seules opportunités économiques. La bulle de l'immobilier joue ici un rôle crucial et à ce propos, il serait donc imprudent de déjà faire des extrapolations trop favorables pour l'avenir. On devrait peut-être se dépêcher à trouver des sources de revenus plus stables tels un système de payage à l'entrée de la ville, en matière de fiscalité automobile. L'adaptation des revenus du cadastre des logements à la valeur réelle des biens immobiliers est une autre priorité et par ailleurs une urgence d'un point de vue de la justice sociale.

Le cas de Bruxelles est aujourd'hui problématique. Les rendements de l'impôt des personnes physiques dans une région et la différence de rendements par rapport à la moyenne nationale constituent un des meilleurs baromètres pour évaluer la santé financière de Bruxelles. Alors qu'en 1998, la moyenne des rendements à Bruxelles était encore 10% au-dessus du niveau national, elle se retrouve déjà, d'après les chiffres les plus récents, 14% en-dessous de la moyenne nationale.

Pour tous ceux qui sont un peu familiers avec la situation de Bruxelles, tout ceci ne devrait pas créer une réelle surprise. Au cours de ces dernières années, la population a augmenté de plus de 10% alors que les revenus ont reculé de 25%. Pour certaines communes comme Molenbeek, la facture est encore plus salée. Le fait que 30% de l'immigration vers Bruxelles s'y retrouve influence fortement ces faibles résultats.

En prenant un peu de distance face au bras de fer communautaire, nous devons bien reconnaître que dans chaque pays, il faut trouver un difficile équilibre en matière de flux financiers entre les grandes villes et l'arrière-pays. En tant que comptables assidus, nous essayons de détecter chaque mouvement à travers des frontières souvent difficiles à définir. On ne prend pas bien conscience du fait que les innombrables calculs ont souvent une forte valeur fictive. On part souvent de l'illusion que sous une apparence complexe, se cache une homogénéité économique. Comme les cartes ont maintenant été mélangées, il y a en fait une grande méfiance qui dans une union, engendre une dynamique souvent difficile à contrôler.

Nous devons nous garder d'implanter structurellement trop d'antagonismes et de ne pas perdre de vue le véritable objectif. Tous ceux qui veulent le bien de Bruxelles et tous ceux qui y vivent ont intérêt à ce que la discussion ne se réduise pas uniquement à un nouvel accord sur le partage du gâteau financier. La réalité sur le terrain en matière d'accompagnement des chômeurs (Actiris), d'hôpitaux publics (Iris), de services d'incendie et d'ambulance (Siamu) et de logement social (SLRB) connaît en réalité de nombreux dysfonctionnements. Des investissements sont indispensables pour toutes sortes de domaines si l'on veut éviter de glisser vers une bombe sociale à retardement. Bruxelles mérite en fait un meilleur traitement et pourtant, elle se retrouve à tous les coups au milieu d'un jeu de poker menteur mené à un niveau politique soi-disant 'élevé'.

La problématique pure et simple des grandes villes qui consiste à offrir les fonctions habituelles d'une capitale aux non-résidents et à développer une force d'attractions supplémentaire pour les plus faibles sur le plan financier et social, intervient en partie dans le cas de Bruxelles. Mais nous ne pouvons pas non plus être aveugles face à une gestion déficiente qui ne peut s'expliquer uniquement par la complexité socio-économique de Bruxelles.

La qualité de la représentation politique est un sujet délicat dans une démocratie, mais par un manque de majorités politiques alternantes, il se crée sans aucun doute des relations malsaines dues au fait que certains domaines politiques restent constamment dans les mains des mêmes partis ou personnalités. La problématique de la fragmentation des compétences exige en fait une réforme institutionnelle interne à Bruxelles qui soit beaucoup plus profonde que l'établissement d'une nouvelle commission d'études destinée à analyser méticuleusement les flux monétaires, d'un point de vue comptable.

**Ivan Van de Cloot**  
Economiste en chef

Pour une croissance économique  
et une protection sociale durables